



UNIVERSITÉ  
DE GENÈVE

# Dilemmes éthiques de l'enseignant: comment les analyser et comment les dépasser ?

Formation des FT

29 septembre 2016 – IUFE – Université de Genève  
MS 050

Anne Monnier, Sandra Pellanda Dieci, Laura Weiss

# Programme de la demi-journée

Quand	Quoi	Qui
8h30	Tour de table (nom, discipline, établissement, ancienneté)	Tous
8h45	Objectif : mener une réflexion commune sur les conflits de valeurs et les dilemmes éthiques de l'enseignant. Quelques définitions Discussion sur des exemples concrets Contextualisation	Formatrices  Tous Formatrices
9h30	Lecture et choix du cas Première analyse	Individuel
10h10	Pause	
10h30	Des outils de résolution ( <a href="#">salles PM11, 15, 16</a> )	Sous-groupes
10h45	Résolution du cas ( <a href="#">salles PM11, 15, 16</a> )	Sous-groupes
11h30	Retour en plénière ( <a href="#">salle MS050</a> )	Tous
11h50	Bilan et perspectives	Tous

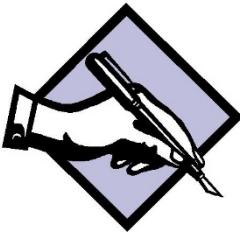
# Ethique : de quoi parle-t-on quand on se réfère à l'éthique ?

- De morale ?
- De principes généraux ?
- De décisions personnelles ?
- De l'application de principes (anciens, éprouvés, légaux, réglementaires) à des situations nouvelles ?
- De normes repensées en fonction des situations ?
- D'un domaine réservé aux experts ?
- D'une réflexion engageant tout un chacun ?

«L'éthique c'est d'abord le souci des autres, car l'existence des autres, les multiples relations entre eux et moi, constituent le point de départ le plus universel de toutes les formes d'éthique».

(Roger-Pol Droit, 2009)

«L'éthique du devoir est une éthique de l'autonomie humaine, de l'être libre et pensant, qui parvient à surmonter ses désirs et ses intérêts immédiats pour faire ce qui est non seulement juste, mais bien»



## Exemple 1

À la correction d'un travail particulièrement mal réussi par toute la classe, les élèves réclament de pouvoir le refaire. Le stagiaire accepte et fait repasser l'épreuve la semaine suivante. Or quelques élèves se retrouvent avec une plus mauvaise note lors de la deuxième épreuve et demandent à ce que ce soit la première note qui compte.

Le stagiaire, désarçonné, se retourne vers le FT pour lui demander conseil.

## Exemple 2

Gilbert, FT, suit une stagiaire qui a beaucoup de difficultés dans la gestion de sa classe. Il arrive au bout du nombre de visites réglementaires et se rend compte que la stagiaire n'a pas atteint les objectifs de formation minimaux. Il est placé devant le dilemme suivant :

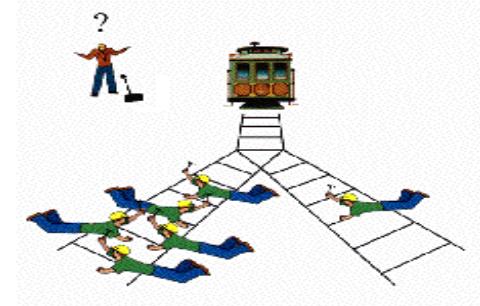
- respecter l'égalité de traitement pour chaque stagiaire en effectuant le nombre de visites prévu;
- prendre en compte la nécessité d'une aide supplémentaire pour cette stagiaire, avec le risque qu'en cas d'échec ces visites supplémentaires puissent constituer une raison de recours.

# Qu'est-ce qu'un « dilemme éthique »?

**Dilemme** : choix entre deux actions différentes qui s'excluent mutuellement

**Ethique**

- (Réflexion sur les) valeurs orientant l'action
- Liberté/Responsabilité individuelle et/ou collective



**Dilemme éthique** : quelle que soit la décision prise, l'action choisie entraîne des conséquences sérieuses, positives ou négatives, pour les parties concernées.

A la base d'un dilemme éthique, il y a un conflit interne de valeurs qui ne peut être résolu sans qu'il y ait des gains et des pertes

Et **vous** quel exemple vous vient à l'esprit en pensant à votre expérience de FT ?



# Ethique professionnelle

- Préoccupation qui dépasse le cadre de l'institution scolaire
  - Ethique (du grec « ethos = manière d'être et de se comporter dans une société donnée à une époque donnée)
  - Quatre grands moments:
    - Antiquité (Aristote, Epicuriens, Stoïciens) : l'éthique est dominée par le concept de « **virtu** »; l'homme bon est celui qui réalise sa fonction d'homme, son « **télos** ». Il s'agit donc pour l'homme de réaliser pleinement ce que la nature lui a donné en partage, ce qui constitue la nature humaine, afin d'atteindre le bonheur.
    - Au Moyen-Âge, les philosophes chrétiens intègrent l'éthique antique dans la tradition biblique.
    - A la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, avec Kant, naissance de l'**éthique déontologique** (=réflexion critique sur les conditions de possibilité de la morale) qui met l'accent sur le devoir.
    - A l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle se développe une **éthique appliquée** en lien avec de nouvelles préoccupations environnementales et sociétales (médecine, droit, médias, etc.) → quels sont les bons comportements dans telle profession ? En fonction de quelles normes ?
- Préoccupation centrale actuellement des instituts de formation des enseignants au niveau romand et international (Revue des HEP, no 20, 2015)

# Contexte social

- Multiculturalité → pluralité des valeurs dans les familles mais aussi dans le corps enseignant (Kahn, 2006)
- Juridisation de la société et du monde scolaire
- Etiollement de la légitimité institutionnelle de l'école (Prairat, 2012)
- Remise en cause de l'autorité de l'enseignant
- Hétérogénéité des classes
- Pression sociale pour les diplômes (démocratisation « par la réussite », Prost, 2010)

► Nécessité d'une réflexion sur les valeurs (Roger-Pol Droit, 2009)



# Evolution du travail enseignant

- **Multiplication** des tâches liée à la complexification des tâches professionnelles
  - Genève : nouveau cahier des charges, 2011
  - International : Eurydice, 2008
- Davantage de **contrôle** sur le travail enseignant et sur l'efficience du système scolaire (HarmoS, PISA, etc.)
- **Professionnalisation** des enseignants (Kahn, 2006)



Anne Monnier - Sandra Pelland Dieci -  
Laura Weiss - Université de Genève

# Formation initiale des enseignants

## Deux dimensions pour le FT et le CE

1. **Réflexion** à avoir, en amont, sur l'éthique et la déontologie professionnelle
  - pour sa propre pratique : ligne de conduite des enseignants en situation de dilemmes éthiques
  - pour former les futurs collègues en ayant un discours cohérent sur cette thématique par exemple lors des entretiens
  - Pour adopter une «position éthique du formateur» (Meirieu, 1991)
2. **Capacité à réagir** adéquatement en fonction de situations concrètes et contextualisées rencontrées par ou avec le stagiaire

# Dimension 1 : bilan des recherches

Les recherches mettent en évidence l'importance de

- Responsabilité individuelle
- Nécessité de valeurs communes



Parmi les propositions avancées, on peut retenir :

- l'analyse statistique qualitative et quantitative des représentations des enseignants sur les valeurs
- une analyse de documents institutionnels sous l'angle des droits et devoirs
- le recours à des cadres philosophiques
- le développement de postures de sollicitude, bienveillance, etc.
- des codes ou des chartes de déontologie

# Dimension 2 : travail sur un cas

Individuellement :

- Choisissez le cas qui vous intéresse
- Identifiez le **dilemme**
- Formulez une **problématique** par écrit
- Inscrivez-vous sur la liste en fonction du cas choisi



# Pause (20')



Anne Monnier - Sandra Pelland Dieci -  
Laura Weiss - Université de Genève

# Travail en sous-groupes

Avant d'aborder l'étude de cas en groupe ...  
quelques **outils** à disposition  
(distribution du dossier)



Anne Monnier - Sandra Pelland Dieci -  
Laura Weiss - Université de Genève

# Outil 1 : repères conceptuels

Orientation  
*versus*  
sélection

Obéissance  
*versus*  
responsabilité

Formateur  
*versus*  
évaluateur

Normes  
*versus*  
valeurs

Habitudes  
*versus*  
décision  
réfléchie

Obligation  
de moyens  
*mais pas*  
de réussite

Individu  
*versus*  
collectif

Pari  
d'éducabilité

Juste mesure

Équité  
*versus*  
égalité de  
traitement

Bon sens

Autonomie de  
l'enseignant  
*versus* statut de  
fonctionnaire

Principe de  
précaution

# Outil 2 : textes institutionnels

Document	Où dans le document
<b>Constitution fédérale,</b> 18 avril 1999	Ecole – Science – Culture (SEFRI)
<b>Constitution cantonale,</b> 12 octobre 2012	Art. 24 Droit à la formation Section 9 Enseignement et recherche
<b>* Loi sur l'Instruction Publique,</b> 17 septembre 2015	Chapitre III - Finalités et objectifs de l'école publique (extrait distribué: Art. 10, 11, 12, 13, 14)
<b>* Cahiers des charges,</b> 30 mai 2011	Cahier des charges distribué
<b>* Règlement CO, 9 juin 2010 et *Règlement SECII et Tertiaire, 29 juin 2016</b>	Extraits distribués
<b>Directives internes</b>	Relatives à chaque établissement, mémento <i>N.B.: absence de cette thématique dans les documents internes</i>
<b>Plans d'études et manuels</b>	Relatifs à chaque discipline. Les manuels ont différents statuts : officiels et/ou obligatoires, références

# Outil 3

- Trois modèles éthiques généraux
- Trois modèles éthiques spécifiques



Revaz, 2015

# Modèle déontologiste

- Une action est morale si elle est accomplie par devoir (Kant)
- Le devoir se base sur des maximes universelles et sur les lois et les règlements
- Limites :
  - conflit entre les devoirs,
  - nécessité de hiérarchiser (empirie),
  - rigidité car sensibilité et affectivité exclues

# Modèle conséquentialiste (utilitariste)

- Une action est morale si elle apporte des bienfaits au plus grand nombre, pourvoit un maximum de «bonheur»
- Les données sensibles, empiriques, sont prédominantes
- Les retombées de l'action priment sur la qualité de l'intention qui la guide
- Limites :
  - incertitude : les hypothèses sur les conséquences peuvent ne pas se réaliser
  - le décideur est-il éthiquement responsable de conséquences qui ne lui appartiennent pas ?
  - comment mesurer le bonheur qu'apporte ce choix ?

# Modèle vertuiste (Platon, puis Aristote)

- Référence aux vertus (valeurs)
- Identification des valeurs en situation d'enseignement:
  - la «force morale» (effort, courage)
  - la prudence
  - la justice
  - la tempérance
- Limite :
  - subjectivité, car les valeurs ne sont pas nécessairement partagées

# Modèle spécifique de la justice objective (situation de sanction)

- Dimension objective de l'action :
  - Réalité
  - Proportionnalité
- Importance de l'acte et de ses conséquences *versus* l'intention
- Pas de circonstances atténuantes
- Exemple : sanction face au devoir non fait
- Limite :
  - acte isolé des intentions

# Modèle spécifique de la rédemption (situation de sanction)

- Accorder une «seconde chance» (philosophie du christianisme)
- Langage juridique : justice restaurative ; modèle du sursis
- Réintégration dans le groupe si l'élève fait preuve de la volonté de s'améliorer
- Lien avec le concept du pari d'éducabilité
- Limite :
  - angélisme

# Modèle spécifique de l'exclusion (situation de sanction)

- Ecartez l'élève qui nuit au bon fonctionnement du groupe car :  
*«ne peut bénéficier des avantages d'un groupe que celui qui contribue à le faire exister»*
  - L'exclusion momentanée souligne les comportements non acceptables
  - L'exclusion définitive serait par contre immorale
  - Dimension publique : ni humiliation ni stigmatisation, mais mise en évidence de l'incompatibilité de certains comportements avec la vie en société
  - Limite :
    - modèle néfaste quand il n'est pas limité dans le temps

# Marche à suivre: étude d'un cas

- **Repérage** : qui, quoi, quand, où, à qui, etc.
- Elaboration d'une ou des **problématique(s)**
- **Y a-t-il un dilemme** ? Si oui, pour qui : stagiaire ? FT? CE-FT ?
- **Délibération** : Si... alors mais cependant...? Si je fais ce choix , alors les conséquences possibles sont ...
- **Décisions** possibles à l'aide de quels outils ?
- **Evaluation** : quel(s) enjeu(x) éthique(s) ou/et moraux? Je fais ce choix parce que... alors j'ai le risque de/que... ? Est-ce que le résultat obtenu correspond à ce que je recherchais? Avais-je anticipé telle ou telle conséquence ?
- **Synthèse** pour le retour en grand groupe : 1 rapporteur

# Outil complémentaire : méthodologie éthique

Moment de la démarche	Questions	Qualité requise	Contre-valeur	But
1) Repérage	Quoi ? quand ? où ? à qui ? à qui ? etc.	Rigueur	Confusion des plans	Repérer les éléments en jeu dans cette situation particulière Distinguer ce qui relève ou non de l'éthique A l'intérieur du champ de l'éthique, distinguer entre <i>régulation morale</i> et <i>légitimation éthique</i>
2) Délibération	Est-ce que ? ou est-ce que ? Si... alors..., mais si... alors...	« Prudence », sagesse	Peurs inconscientes, volonté de puissance, refus des règles de l'argumentation	Parvenir à un consensus
3) Décision	Je fais ce choix parce que... avec le risque que....	Courage	Indifférence, lâcheté, égoïsme	Honorer concrètement l'exigence éthique
4) Evaluation	Est-ce que le résultat obtenu correspond à ce que je visais ? Avais-je anticipé cette conséquence ?	Honnêteté, humilité	Orgueil, découragement	Mesurer l'écart entre intention et réalisation Apprendre à apprendre Reconnaitre la nécessité du pardon

# Outil complémentaire : code(s) de déontologie

- Participant à la définition d'une identité professionnelle et stabilisent les façons de faire d'un groupe professionnel (Prairat, 2009)
- Soulignent le besoin de normes collectives pour le vivre ensemble (Roger-Pol Droit, 2009)
- Précisent les bonnes et mauvaises pratiques sans dicter le «pédagogiquement correct», ni se positionner sur l'excellence pédagogique (Prairat, 2009)
- Deux exemples de code de déontologie : SER, HEP BEJUNE

# Retour en plénière

- Un rapporteur par cas : 5'

## **Restitution :**

- Problématique(s) retenue(s) ?
- Présence ou non d'un dilemme éthique?
- Si oui, quel dilemme ? Pour qui ?
- Pistes d'actions possibles
- Quels outils?

# En plénière



Anne Monnier - Sandra Pelland Dieci -  
Laura Weiss - Université de Genève

# Conclusion : Meirieu (1991)

- «C'est alors la position éthique du formateur qui assurera la cohérence et permettra vraiment à l'entreprise formative de prendre corps. C'est sa capacité à tenir ensemble le pari d'éducabilité et le principe de non-réciprocité qui évitera que ses propositions ne se réduisent à une juxtaposition habile de dispositifs; c'est elle qui impulsera une dynamique véritable et permettra que se vive une aventure véritable entre des personnes; c'est grâce à elle que l'on découvrira peut-être la force d'une option dont on a éprouvé sur soi les effets, dont on connaît maintenant le sens, mais que rien ni personne ne pourra imposer à qui ce que soit sans la dénaturer complètement» (p. 177)
- «C'est pourquoi l'éthique n'est pas, au sens propre «objet de formation»; c'est pourquoi la formation, néanmoins, dans sa démarche même, doit être éminemment éthique» (Meirieu, 1991, p. 177)

# Conclusion

L'éthique divise ... le consensus est difficile à trouver  et se négocie → faire preuve d'honnêteté, d'humilité :



«L'éthique appliquée ne divise pas seulement la société, avec des communautés qui ont chacune leurs valeurs et leurs manières de voir. Elle divise aussi les individus eux-mêmes, quand ils se trouvent face à la nécessité de hiérarchiser les principes et de prendre une décision précise dans un cas concret.

La marque de la réflexion éthique contemporaine, c'est bien souvent la tension. Je veux parler de cette tension interne qui subsiste forcément quand il n'y a pas de solution qui s'impose de manière absolue, sans discussion, avec une évidence totale» (Roger-Pol Droit, 2009, p. 99-100)

## Posture éthique ?

Malgré les normes, les prescriptions à suivre... «il y a toujours une marge de manœuvre, de décision possible, de responsabilité, de liberté», une marge de choix où l'on peut délibérer, réfléchir... (Cifali, 2012)

# Bibliographie

- Cifali, M. (2012). *Ethique et éducation, Revista Interacções, Etica e educação, n° 21.* mireillecifali.ch/wp/wp-content/uploads/2012/12/Ethique-et-écriture.pdf
- Droit, R.-P. (2009). *L'éthique expliquée à tout le monde.* Paris: Seuil.
- Fuchs, E. (1995). *Comment faire pour bien faire ?* Genève : Labor et Fides
- Jeffrey, D. (2009). *La morale dans la classe.* Québec : PUL.
- Kahn, P. (2006). Autour des mots. Réflexions générales sur l'éthique professionnelle enseignante. *Recherche et formation*, 52, 105-116.
- Meirieu, Ph. (1991). *Le choix d'éduquer. Ethique et pédagogie.* Paris : ESF.
- Monnier, A., Pellanda Dieci, S. & Weiss, L. (2016). L'éthique et la déontologie professionnelle. Un enjeu de professionnalisation des formations à l'enseignement. In L. Weiss, S. Pellanda Dieci & A. Monnier (dir.) (2016). *Ethique et déontologie professionnelles des enseignants. Revue des HEP*, 20 (pp. 189-204). Lausanne : CDHEP.
- Monnier, A. (2013). Quel corpus littéraire dans l'enseignement du français, pour quel public ? Une recherche en histoire de l'éducation. In I. Collet & I. Grin (Dir.), *Formation à la profession enseignante : des savoirs en tout genre* (pp. 145-159). *Revue des HEP*, 16. Lausanne : CDHEP.
- Moreau, D. (2009). La question de l'éthique professionnelle des enseignants : un enjeu essentiel de la formation professionnelle et universitaire des maîtres. *Qu'est-ce qu'une formation professionnelle universitaire des enseignants ? Tome 1* : 365-374.
- Prairat, E. (2012). Perspective déontologique. In M. Mellouki & B. Wentzel (dir.) *Que faut-il penser de la professionnalisation de la formation des enseignants aujourd'hui ?* (pp. 53-84). Nancy : Presses universitaires de Nancy.
- Revaz, J.-N. (2015). Les modèles utilisés dans le cadre de la formation éthique des enseignants du primaire à la HEPVS. In L. Weiss, S. Pellanda Dieci & A. Monnier (dir.) *Ethique et déontologie professionnelles des enseignants* (pp. 167-178). *Revue des HEP*, 20. Lausanne : CDHEP.